

Réunion de quartier
Lundi 6 octobre 2016
17h 30

Réunion en présence de M. Tirion et de M. Bruno
M. Tirion prend la parole et explique :

Centre ancien

La priorité de la municipalité est la requalification du centre ancien autour de la Place Perrin : programme de renouvellement urbain négocié à Paris par le maire et mis en œuvre par TPM avec un comité de pilotage local.

- Augmentation de la zone piétonne de 50 %

- Augmentation de la zone de rencontre de 50 % (zone prioritaire pour les piétons et vélos. Voitures à 20 km/h

*- **En novembre, réunion publique avec CIL et commerçants et conseil de quartier.** - Premières mises en place dès novembre*

- Création de 2 parkings 2 roues sous les caméras

- Priorité à la sécurité.

- L'éclairage de la ville est remis aux normes avec les nouvelles ampoules réglementaires.

Les lotissements doivent faire l'acquisition de ces nouvelles ampoules.

L'éclairage est toujours insuffisant.

On fait remarquer que des zones entières du centre-ville ne sont pas éclairées ce qui nuit à la sécurité.

Insécurité dans la rue de Beaussier (drogue). Des gens étrangers à la ville ont été remarqués.

On se demande qui gère les caméras : des vols sont commis, des agressions de plus en plus nombreuses souvent à proximité des caméras. Sont-elles exploitées et par qui ?

On déplore l'absence de patrouille de la police nationale qui se désintéresse de la sécurité.

Pas de réponse !!!!!

On propose une journée sans voiture dans le centre-ville. A voir !

Gestion de l'eau

Création d'un comité des usagers de l'eau au mois d'octobre. On perd la compétence de l'eau et du logement social ordures vers TPM au 1^{er} janvier 2017

En 2020 ce sera géré par la métropole

Pour le moment, notre contrat de gestion privé de l'eau se termine. On se dirige vers un contrat d'économie mixte qui serait plus avantageux pour nous avec un droit de veto de la ville.

Baisse de 10% du coût de l'eau dès la 1^{ère} année.

Transports

Les lignes 18M (Sablettes -Toulon) et la 8 M ont été supprimées le soir.

Monaco Marine et Brégaillon

*Le maire va faire **des réunions** pour avoir des mesures concrètes pour gérer les nuisances dues aux chantiers **de Monaco Marine et de Brégaillon.**
(Voir plus bas l'article de Var Matin sur le sujet)*

Corniche Giovannini ;

-On regrette le manque de projet d'aménagement prévu à ce jour sur cette corniche. Concernant le stationnement pour les maisons qui sont sur la corniche devant Monaco Marine, rien n'a été prévu.

Réponse : Le statu quo pendant 18 mois.

Puisque le maire souhaite une piste cyclable et une pour les piétons du rond-point du 8 mai jusqu'au Sablottes, pourquoi ne pas avoir prévu du terrain en plus sur quelques dizaines de mètres, à cet endroit, pris sur le terrain de Monaco Marine pour permettre plus tard de créer une dizaine de places de parking ? Alignement d'utilité publique !

Réponse : Ca n'a pas été inscrit au PLU !!!!! Adressez-vous au service d'urbanisme qui est entrain de modifier le PLU !

Il est rappelé qu'aucun parking n'est à proximité pour ces habitants.
GOUVERNER C'EST PREVOIR nous semble-t-il !!!!!

Dans cette zone sur l'emplacement des anciennes douanes en bord de mer, on fait remarquer que les bateaux sont de plus en plus nombreux. Des gens y habitent. Quelle hygiène ? Des débris partout ! Des ouvertures faites dans le mur. Pourtant cette parcelle appartiendrait à la mairie. Certains disent avoir vu des allers et venues fréquents de petits bateaux ? Trafic ? Sur un ancien emplacement des douanes !!! (Humour !)Une nouvelle zone de non droit dans cette ville qui se veut touristique et à proximité des bateaux de croisières !

Réponse : problème méconnu ; On ne sait pas si le terrain nous appartient. On va voir.

Divers

A la demande de l'assemblée

- Refaire les passages protégés pratiquement effacés à certains endroits.
 - Sur le port de la Seyne, devant le restaurant du Hôtel Kiriad , une aire de carénage va être de nouveau installée avec une grue pour hisser les bateaux avec toutes les nuisances qui s'en suivent : bruit, pollution... et tout cela pour 80 bateaux du port alors qu'il existe des chantiers pour ces travaux
- Une pétition est en cours que nous n'avons pas encore lue.

Réponse : voir avec la Chambre du commerce et des métiers.

Point positif : A la demande d'une association, les places de parking pour handicapés ont été augmentées.

Séance levée à 20h

En tant que fournisseur de matériaux pour le projet du port de Monaco, qui vise à gagner six hectares sur la mer, la société Someca a demandé l'augmentation temporaire de sa capacité d'accueil.

La société Someca a été sélectionnée dans le cadre du marché de fourniture de matériaux pour le projet d'urbanisation maritime de Monaco, présenté en 2015, par son ministère d'État.

Lequel vise à gagner six hectares sur la mer. Mais encore faut-il que l'exploitant de la carrière du Revest obtienne l'autorisation de la préfecture du Var pour fournir, dans le cadre d'un chantier colossal porté par Bouygues, «près de 2,5 millions de tonnes de matériaux».

>> **LIRE AUSSI. [Un nouveau quartier à 500M€ en projet à Monaco](#)**

Selon la commune du Revest, le chantier s'étalerait sur deux ans.

Lundi soir, lors du conseil municipal, la Someca a franchi une étape importante dans sa demande d'enregistrement déposée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le but? Augmenter et ce, temporairement, la capacité d'accueil de matériaux, tout en limitant l'emprise de l'installation de transit de produits minéraux solides de Tourris Sud sur le site de la décharge.

Les élus, à l'unanimité, ont donné un avis favorable «à cette demande d'enregistrement et non d'autorisation», a bien spécifié le maire, Ange Musso.

Le but est «d'avoir une surface assez réduite avec un tonnage important de pierres d'une hauteur assez conséquente. L'emprise concernée sera de 2,9 hectares pour une capacité d'accueil maximale de 280 000 m³, soit 420.000 tonnes, et une hauteur maximale de stockage en transit de 15 mètres.»

Et ce, tout en s'éloignant de tous les sites et de toutes les zones de protection écologique.

«Demande exceptionnelle et limitée dans le temps»

«Cette hauteur de matériaux assez conséquente, en rien comparable avec la hauteur raisonnable actuelle», a précisé Christiane Martel, n'a pas échappé aux trois élus de l'opposition du groupe Pour le Revest, une alternative de démocratie. Jean-Philippe Feraud s'est fait ainsi confirmer que le site retenu, en l'occurrence celui de la décharge, n'engendrera aucune gêne visuelle.

«En 2000, il a été décidé avec le carrier d'avoir une vraie politique environnementale, notamment en n'ayant pas de capacité de stockage sur cette carrière. Pour faire face à cette demande exceptionnelle et limitée dans le temps, il était nécessaire de faire des stocks sur la commune du Revest.

Mais il est hors de question de le faire sur le site de la carrière. L'idée est de prendre le site de la décharge de l'ancienne carrière, de faire des stocks tampons pour réguler le flux et d'en faire d'autres sur des terrains proches de Bregaillon, avant le transport des matériaux par bateau jusqu'au port de Monaco. En fin de projet, la décharge sera végétalisée», a expliqué le maire.

Cet avis favorable de la commune, appelé à être transmis au préfet, s'inscrit dans le cadre de la procédure réglementaire.

Prochaine étape: l'enquête publique qui se déroulera du 27 juin au 27 juillet.